

DE BUENOS AIRES



N°27 – Brèves bimensuelles du Cône Sud

14 au 28 juillet 2023

Zoom – Retour sur le Sommet EU/CELAC : un nouvel élan pour la relation entre les deux régions

Le troisième sommet de l'Union Européenne (UE) et de la Communauté des États Latino-américains et Caraïbes (CELAC) a eu lieu à Bruxelles les 17 et 18 juillet derniers, huit ans après leur dernière rencontre. Ce sommet est voulu comme un moment-clé de la reconstruction d'un partenariat solide entre deux ensembles régionaux dont les valeurs et intérêts sont perçus comme historiquement communs, dans une perspective dite de « friendshoring » (partenariat entre pays affinitaires). Avec une population totale dépassant le milliard et un potentiel économique important (369 Mds € d'échanges commerciaux en 2022), l'UE et la CELAC souhaitent se placer en position de force pour répondre aux défis géopolitiques actuels, notamment au regard de l'influence grandissante de la Chine et des conséquences de la guerre en Ukraine. En matière politique, ce sommet a constitué une opportunité pour l'Argentine d'avancer des pions pour la reconnaissance de sa revendication de souveraineté territoriale sur les îles Malouines (ou Falkland). Il a également été marqué par des tensions politiques avec le Nicaragua, qui n'a pas signé la déclaration conjointe. Le sommet a été l'occasion de promouvoir les accords commerciaux en cours avec le Chili, le Mercosur et le Mexique. Les dirigeants de l'UE et de la CELAC ont ainsi réaffirmé leur engagement à intensifier les échanges pour stimuler la croissance économique et favoriser le développement mutuel, en adoptant une feuille de route 2023-2025. De plus, lors de ce sommet, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a annoncé un investissement de 45 Mds EUR d'ici 2027 dans le cadre de la stratégie "Global Gateway", qui a pour objectif d'accompagner les intérêts économiques de l'UE en promouvant les référentiels européens en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale. Cette stratégie finance plus de 130 projets durables et équitables pour l'exploitation et la transformation des matières premières critiques (notamment le lithium en Argentine et au Chili), la transition énergétique, la production d'hydrogène vert ou encore le développement de la connexion numérique. En cohérence avec cette stratégie, l'UE a mis à profit le sommet pour signer des protocoles d'accord bilatéraux avec le Chili concernant les chaînes de valeur durables pour les matières premières. Un protocole similaire avait été signé avec l'Argentine en juin 2023. Des protocoles ont également été signés avec l'Argentine et l'Uruguay concernant les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique. En effet, l'UE investit dans le secteur énergétique pour diversifier son approvisionnement dans le contexte de guerre en Ukraine. Ces protocoles d'accord se conçoivent comme mutuellement bénéfiques, assurant à l'UE une sécurité d'approvisionnement tout en stimulant la croissance et l'emploi en Amérique latine. Parallèlement, une alliance numérique UE-LAC a été adoptée, tant en matière d'infrastructures numériques que de coopération technologique. Enfin, l'UE s'est engagée à promouvoir des sociétés inclusives et égalitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, en lançant le programme "Sociétés inclusives" (60 MEUR) qui vise à lutter contre les inégalités, en mettant l'accent sur l'éducation et la formation. Ce troisième sommet marque un tournant dans la consolidation du partenariat bi-régional entre l'UE et la CELAC. Ce partenariat apparaît prometteur pour les deux régions, permettant aux pays de la CELAC, en particulier le Cône sud, de se positionner comme des acteurs de la transition énergétique, au-delà de leur rôle traditionnel de fournisseurs de matières premières, et offrant à l'UE la perspective d'une présence accrue dans la région.

LE CHIFFRE À
RETENIR

45 MDS
EUR

investissement Global
Gateway d'ici 2027

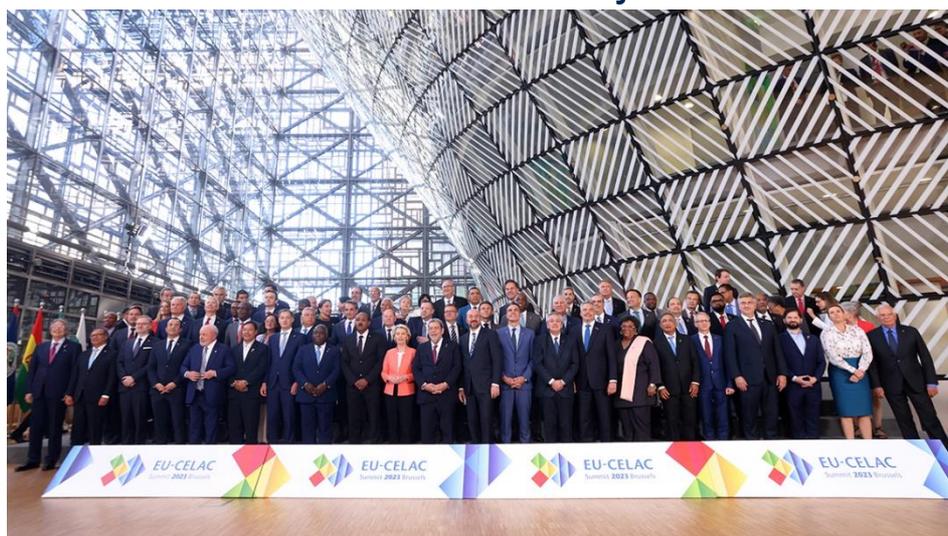
Principaux indicateurs macroéconomiques

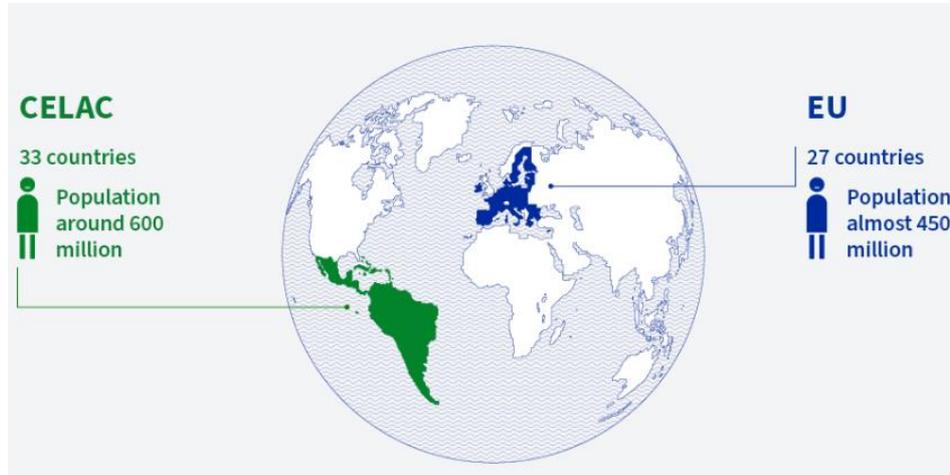
		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels					
Croissance du PIB réel	2022	5,2%	2,4%	0,2%	4,9%
Inflation (fin de période)	2022	94,8%	12,8%	9,8%	8,3%
Solde budgétaire (% du PIB)	2022	-2,4%	1,1%	-3,0%	-3,4%
Dette publique (% du PIB)	2022	84,5%	38,0%	36,6%	88,9%
Solde courant (% du PIB)	2022	-0,7%	-9,0%	-5,2%	-2,5%
Dette extérieure (% du PIB)	2022	79,8%	76,4%	32,5%	85,2%
Prévisions et anticipations					
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2023	126,4%	5,0%	5,0%	7,3%
Croissance du PIB réel - FMI	2023	0,2%	-1,0%	4,5%	2,0%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2023	-2,7%	-0,5%	0,2%	1,7%
Croissance du PIB réel - FMI	2024	2,0%	1,9%	3,5%	2,9%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2024	0,7%	1,9%	2,5%	2,5%
Pour mémoire					
PIB nominal (Mds USD)	2022	512	325,3	39,6	62,4
Population (millions)	2022	46,3	19,9	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Photo de la semaine

Sommet UE-CELAC du 17-18 juillet 2023





Sources : Conseil de l'Union européenne

ARGENTINE

Sommet UE – CELAC : L'UE et l'Argentine signent un accord de coopération afin d'accélérer la transition énergétique et d'assurer la sécurité énergétique.

Ce 17 juillet, dans le cadre de Sommet de l'UE-Celac qui s'est tenu à Bruxelles, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, et Alberto Fernandez, président de l'Argentine, ont signé un accord de coopération pour le développement et la promotion (1) de la production d'hydrogène et ses dérivés afin de réduire les émissions de l'industrie et des transports, (2) des énergies renouvelables et du transport d'électricité, (3) de l'efficacité énergétique et (4) de la production et l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL). La mise en place de cet accord inclut la facilitation des investissements de l'Union européenne dans le but d'accroître les exportations énergétiques entre les deux régions et la définition d'un plan pour l'utilisation efficace des infrastructures argentines dans la perspective d'accélérer les exportations de GNL à destination de l'UE. La place donnée dans l'accord à l'approvisionnement en gaz « sûr et stable » montre le soutien de l'UE au

projet de développement de la production et des exportations de gaz sur lequel l'Argentine avance ces dernières années notamment grâce au développement de la production de gaz de la formation de Vaca Muerta et à la récente mise en service du gazoduc Nestor Kirchner.

Lors de la signature, Ursula von der Leyen a signalé que « l'Europe et l'Argentine s'associent pour un monde plus sûr, plus durable et plus prospère. Notre coopération dans le domaine de l'énergie est particulièrement prometteuse pour assurer une transition juste et propre sur les deux continents. Le protocole d'accord que nous signons aujourd'hui orientera notre coopération pour les années à venir. Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre du programme d'investissement *Global Gateway* de l'UE et il nous aidera à atteindre nos objectifs en matière de lutte contre le changement climatique et d'énergie ».

Par ailleurs, dans le cadre du séminaire sur la transition énergétique organisé par le gouvernement argentin au Palacio San Martin le 25 juillet, le ministre des Affaires étrangères, Santiago Cafiero, a présenté l'Argentine comme « un fournisseur fiable dans la transition énergétique ». Il a



également souligné l'importance du développement du secteur du gaz « sans perdre de vue le développement des énergies renouvelables ni l'électromobilité » afin de répondre « à un problème grave et prioritaire qui est la crise climatique ».

Le gouvernement argentin adopte de nouvelles mesures économiques pour accélérer les négociations avec le FMI dans le cadre de la 5^{ème} revue.

Alors que l'Argentine souffre de graves déséquilibres extérieurs dans un contexte de ralentissement économique, d'inflation galopante, de dépréciation du peso et de rareté des réserves de change, **le gouvernement a décidé de la mise en place de mesures économiques préalables dans le cadre des négociations en cours avec le FMI.** Pour mémoire, l'accord sur la 5^{ème} revue initialement prévu en juin n'a toujours pas été conclu à cause du contexte macroéconomique difficile pour l'Argentine au cours du 2^{ème} trimestre : le déficit courant (notamment dû à la baisse des exportations agricoles sur fond d'importantes sécheresses), la contraction des réserves de change de la BCRA (réserves nettes négatives) et l'inflation à trois chiffres (115,6% en g.a en juin) obèrent les performances du programme.

Parmi les points d'achoppement entre le FMI et le ministre de l'Economie, Sergio Massa, figure en bonne place la dévaluation du peso face à laquelle ce dernier se montre très réticent. En effet, alors qu'il est le candidat du gouvernement actuel à la présidentielle, l'idée d'une possible dévaluation est très impopulaire aux yeux des Argentins (risque de hausse encore accrue de l'inflation) et fragilisera certainement la candidature du ministre. Les mesures mises en place s'apparentent ainsi davantage à une

dévaluation indirecte de la devise argentine pour satisfaire les demandes du FMI sans toutefois contrarier la population.

Ces ajustements monétaires et fiscaux prévoient l'unification des taux de change et la mise en place de nouvelles taxes pour réduire les déséquilibres budgétaire et commercial. Premièrement, l'introduction d'un taux de change préférentiel de 340 AR\$/USD jusqu'à la fin de l'été (contre 268 AR\$/USD pour le taux officiel) permettra la stimulation des exportations agricoles. Deuxièmement, les entreprises importatrices devront désormais payer des taxes sur certains biens et services. L'extension de la taxe PAIS aux importations de services avec un taux de 25% (hors fret, santé, éducation et récritals) et de biens (hors médicaments, carburants, lubrifiants, biens liés au panier alimentaire de base, notamment) avec un taux de 7,5% permettra ainsi de limiter le recours aux réserves de la BCRA pour financer les importations. Ces deux mesures permettront au gouvernement argentin de collecter environ 1,3 Md AR\$ de recettes fiscales (0,8% du PIB) et 2 Mds USD de revenus d'exportations. Enfin, une « simplification du taux de change », à savoir une dévaluation des taux « solidario » et « tarjeta » est également entrée en vigueur. Cela signifie que ces deux taux seront unifiés à la hausse avec une imposition totale de 75% sur l'acquisition de devises (30% PAIS et 45% sur le revenu) contre 65% auparavant. Ces mesures sont appliquées par décrets depuis le 24 juillet.

Ces mesures sont plus que nécessaires et poseront les bases pour finaliser le Staff-Level Agreement avec le FMI. Elles permettront ainsi i) d'équilibrer le commerce extérieur de l'Argentine en rendant les importations plus chères tout en stimulant



les exportations grâce à l'amélioration du taux de change des produits agricoles, ii) de stimuler l'accumulation de réserves de change à travers la hausse des exportations, iii) la convergence progressive des différents taux de change, et iv) soutenir les finances publiques à travers une meilleure collecte fiscale.

Avec près de 3,4 Mds USD arrivant à échéance au mois d'août, un accord pourrait être finalisé au niveau des services cette semaine sans qu'il soit acquis qu'un décaissement ait lieu en cette fin juillet, créant du suspens sur le paiement des échéances de juillet.

L'inflation ralentit mais persiste et l'horizon économique s'assombrit

Après quatre mois de hausses consécutives de l'indice des prix à la consommation (IPC), l'inflation tend à ralentir légèrement depuis le pic d'avril (8,4% en g.m et 108,8% en g.a). La décélération entamée au mois de mai s'est poursuivie en juin, ramenant ainsi l'inflation à 6,0% en variation mensuelle, bien en dessous des prévisions qui tablaient sur une inflation de 7,3%. En cumulée, l'inflation s'élève à 50,7% sur les six premiers mois de l'année. **En rythme annuel, elle atteint 115,6%, son plus haut niveau depuis l'épisode d'hyperinflation de la fin des années 1980.**

Les tensions inflationnistes sont principalement portées par la hausse des prix dans les secteurs de la communication (+10,5%), de la santé (+8,6%) et du logement (+8,1%), en raison de l'augmentation de la facture énergétique. A l'inverse, les boissons alcoolisées (+4,5%), l'habillement (+4,2%) et l'alimentation (+4,1%) ont connu les plus faibles variations au cours du mois. Toutefois, en raison de son poids dans

l'indice, l'alimentation a eu le plus d'impact, tiré notamment par la hausse des prix du pain, des céréales et des produits laitiers. En outre, la ventilation par catégorie révèle que le mois de juin est favorisé par les effets saisonniers (+1,8% contre 6% en mai), mais que la hausse des prix réglementés reste de loin le principal facteur de l'augmentation de l'IPC, même si l'inflation sous-jacente résiste également (+6,5%).

La politique monétaire restrictive de la Banque centrale (+2 200 pdb depuis le début de l'année, à un taux de 97%), la contraction de la production industrielle (-1,5% en mai en g.m) et de la construction (-2,2% en g.m), et la relative stabilité à un niveau élevé du taux de change parallèle dit « Blue » ont été les principaux moteurs de ce ralentissement. En outre, et sans grande surprise, l'activité économique s'est, pour le deuxième mois consécutif, fortement contractée, à -5,5% en g.a en mai (-0,1% en g.m) contre -4,4% en avril. La forte sécheresse que connaît le pays affecte lourdement la production des principaux secteurs d'activité : l'agriculture (-43,8% en g.a) et la pêche (-22,6% en g.a).

En parallèle, les négociations salariales se poursuivent. A travers trois augmentations mensuelles successives, le salaire minimum augmentera de 34% d'ici septembre, passant de 87 987 à 118 000 AR\$ (423 USD au taux de change officiel et 227 USD au taux informel « Blue »). Au 1^{er} juillet, il a augmenté de 20%, à 105 500 AR\$ et à 527,5 AR\$ de l'heure pour les travailleurs journaliers. Au 1^{er} août, la hausse sera de 8%, soit un salaire de 112 500 AR\$ (562,5 AR\$ par heure), et enfin de 6% en septembre (590 AR\$/heure). De même, l'allocation chômage connaîtra une hausse similaire avec un montant minimum atteignant 32 771 AR\$ (117 USD et 63 USD, respectivement) et un montant maximum de



54 628 AR\$ (196 USD et 105 USD, respectivement), au 1^{er} septembre. Entre avril et septembre 2023, le salaire minimum aura augmenté de 60,6% (+26,6% au 2^{ème} trimestre). Les salaires (privés et publics agrégés) continuent toutefois à enregistrer des pertes en termes réels. En mai, ils n'ont augmenté que de 7,5% en g.m alors que l'inflation était à 7,8% (soit une perte de 0,3%). En revanche, pris à part, **les salaires publics ont évolué plus rapidement que l'inflation, à +8,5% en g.m (gain réel de 0,7%) et 118,4% en g.a (+4,2%).**

Dans un contexte électoral, avec le ministre de l'Economie Sergio Massa parmi les candidats, ces deux mois de ralentissement de l'inflation apparaissent comme une aubaine pour la coalition au pouvoir, et en ligne avec les objectifs du programme FMI. Toutefois, l'absence d'ancrage, les incertitudes autour des élections et de la prochaine administration, la récente dépréciation du peso sur le marché parallèle (au-dessus de 500 AR\$/USD) avec notamment une intervention de la BCRA pour soutenir le change officiel en piochant 170 MUSD dans ses réserves, la hausse du salaire minimum et les récentes mesures mises en place dans le cadre des négociations avec le FMI laissent présager une inflation toujours élevée à court terme et un retour à une dynamique haussière. **Dans une enquête menée par la BCRA, le consensus des économistes table sur une inflation de 7,6% pour juillet, qui sera soutenue par ailleurs par une augmentation des prix réglementés, et de 142,4% pour l'année.**

CHILI

En marge du Sommet CELAC-UE, le Chili signe un MoU concernant les chaînes de valeur durables pour les matières premières, sur le modèle de celui signé en juin avec l'Argentine

En marge du Sommet CELAC-UE, la présidente de la commission européenne Ursula von der Leyen et le président du Chili, Gabriel Boric, ont assisté à la cérémonie de signature d'un protocole d'accord relatif à l'établissement d'un partenariat entre l'Union européenne et le Chili concernant les matières premières. Ce protocole d'accord vise à approfondir la coopération dans le domaine des chaînes de valeurs durables pour les matières premières qui sont nécessaires à la transition vers une énergie propre et à la transition numérique des deux partenaires. Il fait notamment référence au lithium, utilisé comme matière première pour les batteries, et au gallium, nécessaire à la production d'hydrogène vert. Le protocole vise également à développer une industrie compétitive et durable de la transformation des matières premières et à accroître la valeur ajoutée locale dans le secteur minier, en créant des emplois de qualité et en générant une croissance économique durable et inclusive, dans l'intérêt mutuel des deux parties.

Avec cet accord, l'Union européenne et le Chili s'engagent à élaborer une feuille de route opérationnelle comprenant les actions de coopération qui seront menées par les parties prenantes concernées au sein des États membres de l'Union européenne et du Chili. Ces actions seront notamment soutenues par le programme



d'investissement « Global Gateway » de l'Union européenne, qui consacrera 45 MdsUSD pour l'Amérique latine. Ce programme englobera également les actions menées dans le cadre d'un partenariat stratégique similaire sur les matières premières, conclu en juin dernier avec l'Argentine. La multiplication de ce type d'accords témoigne de l'intérêt que Bruxelles accorde à l'Amérique latine en tant que partenaire stratégique primordial dans la diversification de ses sources d'approvisionnement.

Du côté chilien, cet accord s'inscrit dans la continuité de la publication, fin avril, de la nouvelle Stratégie nationale pour le lithium, qui a précisé et renforcé le rôle de l'État dans le secteur tout en définissant un cadre ouvert aux partenariats public-privé avec des entreprises étrangères. L'annonce tardive de cette politique et le manque de clarté quant au rôle de l'État dans la promotion et le développement de cette industrie avaient, selon les experts, affaibli les investissements privés dans ce secteur – le Chili n'étant plus que second producteur mondial, derrière l'Australie, depuis 2016 – au profit d'une offre mondiale plus diversifiée, parmi laquelle se distingue notamment l'Argentine.

Le président du Chili, Gabriel Boric, achève sa tournée en Europe par une visite en France

Après s'être rendu en Espagne, en Belgique et en Suisse, le président du Chili, Gabriel Boric, a achevé sa tournée en Europe par une visite en France les 20 et 21 juillet. Accompagné d'une délégation composée du ministre des Affaires étrangères, Alberto Van Klaveren, du ministre des Sciences, Aisén Etcheverry, du ministre de l'Énergie, Diego

Pardow, et du ministre de l'Économie, Nicolás Grau, **le président a eu l'occasion de réaffirmer sa volonté de renforcer les liens commerciaux entre la France et le Chili – particulièrement dans les domaines de l'hydrogène et des métaux critiques – en soulignant « les fortes complémentarités entre ces deux pays dans des secteurs clefs pour la transition énergétique ».**

La visite du président s'est ouverte par une réunion organisée au Mouvement des entreprises de France (Medef), avec la participation de nombreuses entreprises françaises parmi lesquelles Airbus, Alstom, BNP Paribas, Crédit Agricole, EDF, Naval Group, Vinci Airports, Thales et le groupe Bolloré. Lors de cette réunion, après avoir entendu les requêtes formulées par les entreprises françaises présentes, Gabriel Boric a rappelé les attraits dont dispose le Chili en termes d'investissements (stabilité macroéconomique, concurrence du marché, etc.) et fait part de son souhait de diversifier les partenaires commerciaux du Chili en s'ouvrant au marché français et européen – alors que 38,8% des exportations chiliennes sont aujourd'hui dirigées vers la Chine. Illustration concrète de l'importance accordée au sujet de l'hydrogène dans la relation bilatérale, en seconde partie de journée, s'est tenue la première réunion du groupe de travail bilatéral sur l'hydrogène vert, inaugurée par le Ministre de l'Énergie du Chili Diego Pardow et par le Ministre délégué à la Coopération internationale et à l'Attractivité des Français à l'étranger, Olivier Becht. Formellement institué un mois plus tôt, début juin, lors de la visite d'Olivier Becht, au Chili, ce groupe de travail a commencé par une première réunion à dominante politique et administrative et se poursuivra en novembre prochain par une réunion ouverte aussi aux entreprises.



En dehors des sujets économiques, le programme du président Gabriel Boric s'est poursuivi avec une réunion avec la maire de Paris, Anne Hidalgo, une visite de l'OCDE et une conférence à l'université de la Sorbonne. Pour clôturer sa visite, le président Boric a été reçu au palais de l'Élysée par son homologue français, Emmanuel Macron, pour un déjeuner de travail au cours duquel **les présidents se sont félicités des différents accords signés au cours de ces échanges : un accord intergouvernemental dans le domaine de la coopération culturelle, une lettre d'intention en matière de politique étrangère féministe, et une déclaration d'intention relative à la coopération en Antarctique, formalisant le dialogue bilatéral entre les deux pays et prévoyant une coopération dans le cadre des traités relatifs au sixième continent.**

Hydrogène vert : Corfo reçoit neuf candidatures pour la mise en place au Chili d'installations industrielles de fabrication d'électrolyseurs

Suite à l'appel à propositions (RFI) lancé pour la fabrication et/ou l'assemblage d'électrolyseurs, de leurs composants et de leurs systèmes auxiliaires au Chili, le comité de l'hydrogène vert de l'agence chilienne de développement économique (Corfo) a reçu neuf manifestations d'intérêt dont six d'entreprises étrangères. Ces propositions proviennent de l'Espagne, l'Italie, la Belgique, les États-Unis et la Chine. Parmi elles, deux entreprises ont rendu leur proposition publique : la multinationale italienne *Industria De Nora SpA*, fabricante d'électrolyseurs, et l'entreprise locale chilienne *Chileinox* qui projette de devenir fournisseur de pièces. Les différents projets prévoient l'installation d'usines de

fabrication d'électrolyseurs d'une capacité de 0,5 GW à 1 GW par an, avec des investissements estimés entre 50 et 100 M USD, pour un investissement total dépassant 850 M USD. Parmi les technologies mentionnées figurent les électrolyseurs alcalins (ALK), à membrane polymère protonique (PEM) et à oxyde solide (SOEC). En termes d'emploi, il est prévu que chaque centrale de 1GW génère environ 100 emplois directs et occupe une surface d'environ 20 000 m².

Sur la base des résultats de cette première étape, Corfo lancera un appel d'offres officiel (RFP), dans le cadre duquel les entreprises intéressées devront préciser les initiatives proposées lors de l'appel à propositions (RFI). De son côté, le vice-président exécutif de Corfo, José Miguel Benavente, a annoncé que l'organisation prenait en compte les sollicitations évoquées par les entreprises et indiqué que le gouvernement chilien travaillait notamment à renforcer l'offre de main d'œuvre qualifiée, améliorer le fonctionnement des chaînes logistiques locales et stabiliser le cadre réglementaire associé aux grands investissements dans le secteur de l'hydrogène vert.

Cette procédure d'appel à projets s'inscrit dans l'objectif clair du Chili de favoriser l'ouverture du marché de l'hydrogène vert aux investissements étrangers. Elle s'appuie notamment sur le nouvel accord signé, le 17 juillet, par le président Boric et le ministre de l'Énergie Diego Pardow avec la Banque européenne d'investissement (BEI). En vertu de cet accord, les parties se sont engagées à collaborer au développement de projets de stockage d'énergie et d'électromobilité, d'hydrogène vert et de ses dérivés, ainsi que de programmes d'efficacité énergétique.



PARAGUAY

UE-CELAC : le Paraguay réaffirme son soutien à l'accord UE-Mercosur

Le président paraguayen, Mario Abdo qui cèdera sa fonction le 15 août à Santiago Peña, président désigné lors de l'élection du 30 avril, a voyagé à Bruxelles les 17 et 18 juillet pour le sommet UE-CELAC. **Mario Abdo a mis à profit ce sommet pour rappeler l'attachement de son pays au partenariat avec l'Union européenne. Il a, en particulier, appelé de ses vœux la finalisation prochaine de l'accord entre le Mercosur et l'UE.** Le président a déclaré sa confiance dans les présidences pro tempore du Mercosur, exercées par le Brésil, et de l'UE, qui revient à l'Espagne en ce second semestre 2023, pour parvenir à un accord équilibré et satisfaisant.

URUGUAY

UE-CELAC : mise en valeur de l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050 de l'Uruguay

Le 18 juillet, lors du sommet UE-CELAC, Mme Kadri Simson, commissaire de l'UE chargée de l'énergie, et M. Francisco Bustillo Bonasso, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, ont signé un protocole d'accord sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'hydrogène renouvelable. Ce protocole d'accord s'inscrit dans la

continuité d'un précédent accord-cadre de coopération entre l'UE et l'Uruguay qui avait été signé à Bruxelles en 1992. L'UE a donné une ambition accrue à cette coopération énergétique car elle partage avec l'Uruguay un objectif commun instauré par l'Accord de Paris : atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

Le protocole d'accord entre l'UE et l'Uruguay a permis d'établir une feuille de route qui précise les activités de coopération sur lesquelles les deux pays ont décidé de se concentrer. Parmi les domaines de coopération potentiels, figurent : l'approfondissement des actions et politiques visant à promouvoir l'efficacité énergétique et l'intensification des échanges sur les politiques relatives aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert et ses dérivés. Plus particulièrement, l'UE et l'Uruguay se sont engagés à établir une politique de recherche et de réglementation afin de définir des mesures, des règles de durabilité, et des systèmes de certification visant à améliorer l'efficacité énergétique et à encourager l'utilisation de l'hydrogène renouvelable. De plus, ces politiques prendront en compte la protection, la conservation et la restauration des écosystèmes liés à l'eau, ainsi que les intérêts des communautés locales, pour une « Transition Énergétique Juste ».

En signant ce protocole d'accord entre l'UE et l'Uruguay, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et le président de la République orientale de l'Uruguay encouragent les investissements dans le secteur des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Dans cette perspective, l'UE et l'Uruguay se sont engagés à offrir aux investisseurs potentiels une clarté maximale concernant les financements disponibles à la



fois dans l'UE et en Uruguay afin de soutenir la transition vers une énergie propre. Par ailleurs, l'UE et l'Uruguay se sont résolus à s'assurer que ces investissements soient conformes à la législation environnementale en vigueur, tant dans l'UE qu'en Uruguay, afin de lutter efficacement contre la crise climatique et la crise de la biodiversité. Ainsi, ce protocole d'accord met en avant les valeurs et ambitions communes de l'UE et de l'Uruguay en matière de transition énergétique et climatique, qui offrent, en outre, de nombreuses opportunités d'investissements.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel,
Chef du Service Économique Régional de Buenos Aires

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :
Twitter :

ayathassen.bensaid@dgtresor.gouv.fr
@Tresor_ConoSud